

Auriculothérapie appliquée à l'orthophonie – (cours no. 1)

La prise en charge des troubles émotionnels

Conférencier : Madame Claire LUCAS

V1

Colère, tristesse, frustration, peurs sont des émotions qui peuvent avoir une influence sur les spasmes du diaphragme et les tensions musculaires laryngées et pharyngées. Elles peuvent perturber le sommeil, le comportement et les fonctions cognitives de nos patients.

L'auriculothérapie permet de supprimer durablement l'impact perturbateur des émotions.

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable d'utiliser le protocole de chromothérapie auriculaire pour diminuer, voire supprimer rapidement l'impact de troubles émotionnels sur les fonctions cognitives et neurovégétatives et ainsi d'intervenir dans la prise en charge du stress lié aux troubles émotionnels.

PROGRAMME du cours

Vendredi : 9h15 – 10h30

Présentation de la méthode : Quelques généralités à propos de l'auriculothérapie

- Définition, historique, l'auriculothérapie aujourd'hui, auriculothérapie : MAC, indication de l'auriculothérapie en orthophonie

Vendredi : 10h45 – 12h15

Quelques données à propos de l'oreille

- Anatomie, innervation, observations

Vendredi : 13 h 30 – 15 h

Quelques informations à propos des représentations auriculaires

- Somatotopies auriculaires, le point auriculaire, quelques localisations

Vendredi : 15 h 15 – 17 h

- Démonstrations des cas cliniques et leur traitement (*travaux pratiques en petits groupes*)

Samedi : 9 h – 12 h

Pratique de l'auriculothérapie en orthophonie :

Régulation des émotions

- Définition des émotions
- Le système limbique : son rôle et ses représentations auriculaires
- Le circuit court et le circuit long : leur rôle physiologique
- Les pathologies : causes et symptômes
- Prise en charge : protocole, cas cliniques

Samedi : 13 h – 16 h

Intérêts et utilisation :

- Les traumatismes émotionnels : supprimer définitivement leur impact en une séance
- Démonstrations des cas cliniques et leur traitement (*travaux pratiques en petits groupes*)



Auriculothérapie appliquée à l'orthophonie – (cours no. 1)

La prise en charge des troubles émotionnels

Conférencier : Madame Claire LUCAS

V1

Public concerné :

La formation est destinée aux orthophonistes, ainsi que les professions médicales (médecins, sage-femmes, dentistes, vétérinaires).

Les professions paramédicales sont admises à la formation après la validation de leur dossier de candidature (*curriculum vitae et une lettre de motivation*) par les responsables d'enseignement du GLEM.

Prérequis :

Formation médicale ou paramédicale

Conditions d'admission :

Pour les orthophonistes et les professions médicales : entretien téléphonique.

Pour les professions paramédicales : entretien téléphonique et dossier d'admission.

(votre dossier sera étudié par nos responsables d'enseignement et nous vous informerons sur l'acceptation de votre candidature).

Délais d'accès à la formation : Durée moyenne d'accès à la formation de 1 à 3 mois

Durée du cours :

12 heures sur une session de 2 journées consécutives

Durée de la formation complète des trois cours (cours 1 à 3) :

36 heures sur trois sessions de 2 journées consécutives

Lieu de la formation : G.L.E.M. - 49 rue Mercière - 69002 Lyon

Nombre de stagiaires : 25 stagiaires maximum

Dates des sessions : Les dates sont disponibles sur le site <https://auriculoformation.fr/nos-cours/>

Tarifs des cours :

350 € TTC (*inscription individuelle par cours*)

1.000 € TTC (*inscription à la totalité des 3 cours*)

Adhésion annuelle : 64 € TTC (*obligatoire pour toute participation à nos cours dans le cadre associatif*)

Possibilités de la prise en charge éventuelle : nous consulter.

Modalités pédagogiques :

La formation est dispensée en présentiel.

Différents modes d'animation sont utilisés : *cours magistraux, supports de cours.*

Matériel pédagogique :

Support de cours, vidéo-projection, prise en vidéo des démonstrations effectuées par le conférencier, tableau blanc. Des modèles des oreilles en caoutchouc sont utilisés pour l'entraînement de repérage des points d'oreille.

Modalités d'évaluation :

Pré-test et post-test avant et après chaque module.

A l'issue de la formation une attestation de présence est délivrée.

Une évaluation des connaissances acquises au cours des modules est réalisée.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap, après l'étude de vos besoins et l'étude de faisabilité d'adaptation.